



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question au Gouvernement n° 65

Texte de la question

POLITIQUE D'IMMIGRATION

M. le président. La parole est à M. Guillaume Larrivé, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Guillaume Larrivé. Monsieur le ministre de l'intérieur, la France est une nation ouverte sur le monde. Mais comme tout pays au monde, elle a le droit de choisir qui elle accueille sur son territoire.

Plusieurs députés du groupe UMP. Très bien !

M. Guillaume Larrivé. C'est pourquoi nous devons continuer à mettre en oeuvre une politique d'immigration humaine, mais ferme.

Oui, nous devons lutter avec détermination contre les filières qui exploitent la misère des clandestins. Oui, nous devons assumer de reconduire dans leurs pays les personnes qui sont venues en France illégalement. Oui, nous devons, avec lucidité, travailler avec nos partenaires européens pour mieux protéger, au Sud et à l'Est, les frontières de notre continent. Car pour réussir l'intégration, il faut d'abord réduire l'immigration.

Ce n'est, malheureusement, pas la politique que vous conduisez dans les faits. Vous avez décidé d'abandonner les objectifs de reconduite à la frontière jusqu'alors fixés à chacun des préfets. Vous avez décidé de préparer, par circulaire, une vaste opération de régularisation des clandestins. Et vous avez décidé d'augmenter le nombre des naturalisations, en supprimant les contrôles, pourtant légitimes et parfaitement respectueux des droits de l'homme, qui avaient été institués, sous l'autorité du président Sarkozy, par le gouvernement de François Fillon.

M. Patrick Lemasle. C'est un peu laborieux !

M. Guillaume Larrivé. Vous prenez ainsi le risque d'accorder la nationalité française à des personnes qui ne connaissent pas suffisamment notre langue ou, pire, qui ne respectent pas les valeurs de la République, comme la laïcité ou l'égalité entre les femmes et les hommes.

Monsieur le ministre, les choix d'immigration que vous faites aujourd'hui engagent l'avenir de notre pays. Nous souhaitons pouvoir en débattre, très calmement, sans polémique, devant les Français, en toute transparence.

(Rires et exclamations sur plusieurs bancs du groupe SRC.) C'est pourquoi nous vous demandons d'organiser un tel débat, dès septembre, à l'Assemblée nationale. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Henri Emmanuelli. Avec Buisson !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Monsieur le député, vous parlez de nationalité bradée ; mais la nationalité n'est pas un objet que l'on peut solder. Vous parlez de baisse des reconduites à la frontière ; mais vous ne faites que pointer les errements de la précédente majorité. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)* Vous parlez, de même, d'une politique menée sans débat, alors que c'est vous, la majorité précédente, qui avez agi selon cette méthode. Au contraire, l'action du Gouvernement, sous la conduite du Premier ministre, est simple, juste et transparente.

Je ne souhaite pas toucher aux fondements de la nationalité ; il n'y a donc nul besoin d'un grand débat sur la nationalité ou l'identité, tel que vous l'avez pratiqué sous la précédente législature ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.)* L'importance de maîtriser la langue française, de partager nos valeurs et notre culture, d'avoir une stabilité en France, ce sont des critères auxquels je tiens tout particulièrement.

J'ai l'honneur d'avoir siégé dans cette assemblée, j'ai l'honneur de servir le gouvernement de mon pays, et pourtant je suis né à l'étranger, j'ai été naturalisé, j'ai appris à devenir Français. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*) Et je souhaite que tous ceux qui viennent en France, parce que la France a un grand message à faire passer, puissent suivre ce même chemin.

M. Franck Gilard. Vous cherchez des électeurs !

M. Manuel Valls, *ministre*. Mais avec des critères qui soient reconnus, stables,...

M. Claude Goasguen. Lesquels ?

M. Manuel Valls, *ministre*. ...et non à travers une politique masquée, comme le précédent gouvernement et le ministre de l'intérieur Claude Guéant ont souhaité le faire, sans circulaire, uniquement par un message oral aux préfets. Ce n'est pas ça, la transparence ! Ce n'est pas ça, l'État de droit ! Et ce n'est pas non plus cela, une politique claire en matière d'immigration et de naturalisation ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, GDR et RRDP.*)

M. Henri Emmanuelli. Allez chercher Buisson ! Il est au chômage !

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Larrivé](#)

Circonscription : Yonne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 65

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er août 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er août 2012](#)